

---

Décret, proposé par M. Camus au nom du comité central de liquidation, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la séance du 7 septembre 1791

Armand Gaston Camus

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Camus Armand Gaston. Décret, proposé par M. Camus au nom du comité central de liquidation, concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la séance du 7 septembre 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXX - Du 28 août au 17 septembre 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. pp. 267-275;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1888\\_num\\_30\\_1\\_12433\\_t1\\_0267\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_30_1_12433_t1_0267_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 05/05/2020

soit un verbal qui expose les nullités prétendues, mais qui n'affirme pas que les nullités existent.

**M. Briois-Beaumetz.** J'adopte.

(L'Assemblée, consultée, adopte les amendements de MM. Chabroud et Tronchet.)

En conséquence, le projet de décret est mis aux voix dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale ayant entendu son comité de Constitution sur l'exposé fait à l'Assemblée au nom de la commune de Nantes, qu'une partie des électeurs de ladite commune a été tumultueusement exclue de l'assemblée électorale par les autres électeurs du département, quoique, du tableau des citoyens actifs de la ville, il résulte qu'elle avait le droit de fournir 90 électeurs; et sur la nullité dont les opérations ultérieures de l'assemblée électorale sont en conséquence arguées, l'Assemblée s'est déclarée incompétente et a passé à l'ordre du jour. »

(Ce décret est adopté.)

Un de MM. les secrétaires fait lecture de l'état des adjudications auxquelles la municipalité de Paris a procédé les 30 et 31 août, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre 1791.

**M. Chasset, au nom des comités ecclésiastique et d'aliénation,** propose un projet de décret relatif à une transaction passée, le 24 mai 1777, entre l'évêque de Saint-Omer et les administrateurs du collège anglais de cette ville.

Ce projet de décret est mis aux voix dans les termes suivants :

« L'Assemblée nationale, sur le rapport qui lui a été fait, au nom de ses comités ecclésiastique et d'aliénation des domaines nationaux, sur la pétition des président et administrateurs du collège anglais à Saint-Omer, tendant à ce qu'en vertu de l'article 4 de la loi du 7 novembre dernier, relative aux établissements d'études et enseignements étrangers, ils fussent envoyés en possession des biens dépendants de l'évêché de Saint-Omer, auxquels ils avaient renoncé, suivant une transaction passée entre eux et l'évêque de Saint-Omer, le 24 mai 1777, revêtue de lettres patentes du roi, dûment enregistrées, moyennant une rente annuelle de 328 razières de blé froment, de laquelle ils offraient de se désister;

« Décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur ladite pétition; et, néanmoins, ordonne que la rente des 328 razières de blé froment, créée par ladite transaction, sera portée dans les dépenses à la charge du Trésor public, et que les arrérages échus en l'année 1790, et ceux à échoir, leur seront payés, aux termes de ladite transaction, sur le pied de l'évaluation qui en sera faite chaque année par les corps administratifs, laquelle évaluation en bonne forme les président et administrateurs dudit collège seront tenus de joindre à leur quittance. »

(Ce décret est adopté.)

**M. le Président** annonce qu'il lui a été envoyé un paquet de la poste, parce qu'il contenait de l'argent; il l'a fait remettre à la poste pour y être chargé.

**M. Camus, au nom du comité central de liquidation,** présente un projet de décret concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'Etat, à la suite duquel il rend compte d'une réclamation faite par le sieur du Pas de Valney, ancien consul provisoire de France

à Boston, pendant 3 ans, aux appointements de 10,000 livres par an, qui demande qu'il lui soit accordé une indemnité égale à l'augmentation de traitement accordée à son successeur dans les mêmes fonctions.

M. le rapporteur observe que le sieur Valney a reçu plusieurs sommes du gouvernement depuis son retour de Boston, qu'il a donné des reconnaissances, et déclaré renoncer à toutes réclamations ultérieures, et qu'il a même été fait une pension de 600 livres à sa femme.

L'Assemblée, consultée, décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur la demande du sieur du Pas de Valney.

En conséquence, le projet de décret présenté par M. Camus est mis aux voix dans les termes suivants :

• L'Assemblée nationale, ouï le rapport de son comité central de liquidation, qui lui a rendu compte des rapports et vérifications faits par le commissaire du roi, directeur général de la liquidation, décrète qu'en conformité de ses précédents décrets sur la liquidation de la dette de l'Etat, et sur les fonds destinés à l'acquit de ladite dette, il sera payé aux personnes ci-après nommées, et pour les causes qui seront pareillement exprimées, les sommes suivantes; savoir :

1<sup>o</sup> Arriéré du département de la maison du roi.

MAISON DE LA REINE.

*Différents officiers, ouvriers, fournisseurs et autres employés pour les années 1787, 1788, et 1789.*

Lesdos, ancien hâteur de cuisine.....	1,200 l.	» s.	» d.
Fossa, huissier du bureau.....	1,226	2	»
Gobillon, valet de chambre.....	3,600	»	»
Donnebecq, panacher.	494	»	»
Carpentier de Bauma-noir.....	316	2	»
Paul, clerc du garde-manger.....	780	2	»
La Livaudière, ci-devant gentilhomme servant....	1,416	2	»
Bomdillard, garçon de paneterie.....	70	»	»
Petit, officier-porteur de cuisine.....	1,000	»	»
Veuve Marescot, porteuse de barquettes des pages.....	576	»	»
Caurier, ancien écuyer de cuisine.....	3,600	»	»
Joseph, écuyer ordinaire de cuisine.....	12,000	»	»
Berthelot, ancien garçon du gobelet.....	11,080	»	»
Mollin, maître d'hôtel du premier maître d'hôtel.....	17,557	4	»
Bieu, dit Saint-Julien, garçon de l'office.....	347	12	»
Le Bas, sommier de la garde-robe.....	3,600	»	»
Le Comte, huissier du bureau.....	1,133	7	»
Simonin, aide de paneterie.....	820	16	»

Gourlade, maître-queux de cuisine.....	360	1.	»	s.	»	d.	Perrotin, postillon....	529	1.	9	s.	2	d.
Hardouin, sommier de chapelle.....	1,570	»	»	»	»	»	Launay, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Courbin de Saint-Marc, fourrier des logis.....	1,342	12	»	»	»	»	Pinelle, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Grongnet, dit Vertu, garçon de feux.....	5,380	»	»	»	»	»	Guillemain, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Veuve de Métivier, ancien garçon du gobelet...	600	»	»	»	»	»	Bétry, suisse des écuries.....	428	10	»	»	»	»
Brugnon, dit la France, cocher.....	1,558	4	2	»	»	»	La Hure, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Yvert, garçon de cuisine.....	94	12	»	»	»	»	Meunier, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Veuve Jouselin, garçon du gobelet.....	1,200	»	»	»	»	»	Madou, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Mora, chef de fruiterie.	68,574	12	6	»	»	»	Royer, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Femme Leger, faiseuse de collerettes.....	4,663	15	»	»	»	»	Halaux, palefrenier...	395	6	»	»	»	»
Clavin, garçon de cuisine.....	77	12	»	»	»	»	Antoine, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Joly, ancien garçon à la bouche.....	1,095	»	»	»	»	»	Dubois, cocher.....	610	14	2	»	»	»
Delder, maréchal des logis.....	3,000	»	»	»	»	»	Amelin, postillon.....	529	9	2	»	»	»
Bechet du Haut-Ménil.	1,000	»	»	»	»	»	Chaffoteau, palefrenier.	395	6	»	»	»	»
Parisot, aide d'échançonnerie.....	500	»	»	»	»	»	Tocque, palefrenier...	395	6	»	»	»	»
Férez, sommier du conseil.....	3,111	»	»	»	»	»	Chenel, postillon.....	574	14	2	»	»	»
Chaperon, valet de chambre.....	2,767	2	»	»	»	»	Peiquenard, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»
Rousseau, hâteur à la bouche.....	845	12	»	»	»	»	Comtois, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Ernoul, délivreur de paneterie.....	441	4	»	»	»	»	Parquois, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Jupin, garçon de cuisine.....	62	12	»	»	»	»	Benoit, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Ganeau, boulanger....	30,163	18	4	»	»	»	Jérôme, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Le Comte, huissier du bureau.....	951	7	»	»	»	»	Réal, cocher.....	655	19	2	»	»	»
Poultier, valet des pages.....	206	8	»	»	»	»	Bouchenet, palefrenier.	147	12	»	»	»	»
Ganault, valet des pages.....	206	8	»	»	»	»	Duval, garçon sellier..	91	5	»	»	»	»
Blottier, officier de fruiterie.....	23,605	3	»	»	»	»	Villeneuve, postillon..	574	14	2	»	»	»
Roussin, garçon pâtissier.....	86	5	»	»	»	»	Fager, postillon.....	574	14	2	»	»	»
Veuve de Venfray, ancien garçon du petit commun.....	1,800	»	»	»	»	»	Mansard, postillon.....	574	14	2	»	»	»
Femme Saint-Hilaire, monteuse de bonnets....	1,800	»	»	»	»	»	Doguet, palefrenier....	137	12	»	»	»	»
Gallot, marchand de galons.....	15,287	8	9	»	»	»	Chaudron, postillon...	574	14	2	»	»	»
Blanchard, aide de fruiterie.....	23,521	5	3	»	»	»	Millet, postillon.....	574	14	2	»	»	»
Charles, valet de pied.	235	5	»	»	»	»	Gromont, palefrenier..	395	6	»	»	»	»
Toussaint Paul, garçon du gobelet.....	116	»	»	»	»	»	Chéron, postillon.....	574	14	2	»	»	»
Pointeau, écuyer de la bouche.....	129	4	»	»	»	»	Glorix, palefrenier....	395	6	»	»	»	»
Martin fils, garçon pâtissier.....	22	10	»	»	»	»	Beltanger, palefrenier..	395	6	»	»	»	»
Chanteau, ancien garçon de la vaisselle.....	600	»	»	»	»	»	Goeury, palefrenier....	147	12	»	»	»	»
Beaumant, cocher.....	610	14	2	»	»	»	La Ruelle, garçon d'attelage.....	401	8	10	»	»	»
Ferrou, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»	Bertrand, postillon.....	829	9	2	»	»	»
La Roche, garçon d'attelage.....	402	8	10	»	»	»	Bacq, garçon du garde-meuble.....	992	5	»	»	»	»
Manoury, cocher.....	610	14	2	»	»	»	L'abbé Lucotte, précepteur des pages.....	12,462	9	»	»	»	»
Aubin, cocher.....	217	1	6	»	»	»	Martin, garçon d'attelage.....	154	14	10	»	»	»
							Millet, garçon maréchal	223	11	»	»	»	»
							Franchet fils, piqueur.	1,007	»	»	»	»	»
							Franchet père, piqueur	1,052	5	»	»	»	»
							Valentin, piqueur.....	1,052	5	»	»	»	»
							Le Roy, courrier.....	395	»	»	»	»	»
							Tolain, cadet.....	147	12	»	»	»	»
							Emarot, portier.....	300	»	»	»	»	»
							Drouet, palefrenier....	395	6	»	»	»	»
							Rivière, palefrenier...	147	12	»	»	»	»
							Choblet, palefrenier...	147	12	»	»	»	»
							Guérin, piqueur.....	1,352	5	»	»	»	»
							Des Ormes, palefrenier.	154	14	10	»	»	»
							D'Herniers, garçon d'attelage.....	154	14	10	»	»	»
							Balais, palefrenier....	395	6	»	»	»	»
							Garcin, petit valet de pied.....	928	5	»	»	»	»
							Duval, courrier.....	645	»	»	»	»	»
							Bourgeois, muletier...	691	5	»	»	»	»
							Briffoteau, palefrenier.	147	12	»	»	»	»
							Sellier, cocher.....	610	14	2	»	»	»

Boulangier, garçon d'attelage.....	154 l.	14 s.	12 d.
Dasse, palefrenier.....	147	12	»
Le Roux, palefrenier..	147	12	»
Chaudron cadet.....	147	12	»
Mal, garçon d'attelage.....	402	8	10
Cerf, palefrenier.....	395	6	»
Paul, palefrenier.....	395	6	»
Gaspard, palefrenier..	395	6	»
Tranchant, palefrenier.	395	6	»
Darras, portier des écuries.....	300	»	»
Totain l'aîné, garçon d'attelage.....	154	14	10
Sirouet, garçon d'attelage.....	402	8	10
Lalande.....	402	8	10
Grantos, bourrelier....	91	5	»
Dubois, garçon serrurier.....	91	5	»
Riquier, garçon charron	91	5	»
Lacroix, porteur de chaise.....	187	10	»
Gendron, palefrenier..	395	6	»
Carré, garçon de grenier.....	137	5	»
Soiss, porteur de chaise	967	7	6
Verdun, surnuméraire.	204	»	6
Baugnon, cocher.....	610	14	2
Millet, palefrenier.....	395	6	»
Ollivier, garçon d'attelage.....	154	14	10
Le Maire, palefrenier..	395	6	»
Albert, petit valet de pied.....	235	5	»
Rodolphe, heyduc.....	1,099	10	»
Fatil, heyduc.....	1,099	10	»
Camot, valet de pied..	1,054	6	8
Le Comte, valet de pied surnuméraire.....	1,054	6	8
Sudan, valet de pied...	992	12	5
Adam, valet de pied...	992	12	5
Dubacq, valet de pied.	992	12	5
Le Comte le jeune, valet de pied.....	992	12	5
Pelloux, valet de pied.	992	12	5
Grabouillet, valet de pied.....	992	12	5
Valette, valet de pied..	992	12	5
Renaud, valet de pied.	992	12	5
Bois-d'Offroy, valet de pied.....	992	12	5
Darras, valet de pied..	992	12	5
Bercy l'aîné, valet de pied.....	992	12	5
Ainé Dieu le veut, valet de pied.....	992	12	5
Fourcy, valet de pied..	992	12	5
Sudan le jeune, valet de pied.....	992	12	5
Fillon, valet de pied...	992	12	5
Bracquemane, valet de pied.....	992	12	5
La Brousse, valet de pied	992	12	5
Biron, cocher.....	610	14	2
Friche, palefrenier....	147	12	»
Mauger, porteur de chaises.....	187	10	»
Blottier, palefrenier...	147	12	»
Le Clerc, garçon d'attelage.....	154	14	10
Alexandre, garçon d'attelage.....	154	14	10

Barrière, palefrenier...	347 l.	12 s.	» d.
Langlois, palefrenier..	147	12	»
Joly, porteur de chaise.	967	7	6
Maucourant, portier..	300	»	»
Lombelle, garçon du garde-meuble.....	246	»	»
Rocque, postillon.....	536	5	»
Vuderek, petit valet de pied.....	383	»	»
Henrion, cocher.....	610	14	2
Bonnefoi, garçon d'attelage.....	154	14	10
Yvert, garçon d'attelage.....	154	14	10
Le Fèvre, garçon d'attelage.....	154	14	10
Crémilles, allumeur de réverbères.....	75	»	»
La Ravine, piqueur extraordinaire.....	857	12	6
Henry, garçon d'attelage.....	402	8	10
Bourdais, délivreur de l'écurie.....	1,133	10	»
Robert, écuyer-courtier	547	12	»
Bertrand, postillon...	529	9	2
Jean, palefrenier.....	147	12	»
Le Grain, garçon d'attelage.....	154	14	10
George, portier.....	300	»	»
Lavard, piqueur.....	271	»	»
Radin, porteur de chaise.....	204	»	6
Richard, palefrenier...	147	12	»
Jean Richard, palefrenier.....	147	12	»
Germain, palefrenier..	147	12	»
Villiers, garçon d'attelage.....	154	14	10
Arsant, garçon d'attelage.....	154	14	10
Surin, garçon d'attelage	154	14	10
Piel le jeune, porteur de chaise.....	204	6	»

Al'égard de la demande des héritiers du sieur Serker, d'une somme de 60 livres, pour frais funéraires dudit Setker, l'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à liquidation.

200 parties prenantes.

Total..... 323,993 l. 15 s. 2 d.

2<sup>e</sup> Arriéré du département de la guerre.

Appointements à des employés, fournisseurs et ouvriers pendant les années 1787 et 1789.

Souguenet, bois et lumière.....	1,003 l.	12 s.	» d.
Chalot, bois et lumière	263	13	4
D'Albert de Luynes, colonel général des dragons.	14,037	16	»
Cissey, lieutenant-colonel, commandant de bataillon de garnison du maréchal de Turenne....	1,012	»	»
Guillemin, quartier-maître trésorier du 4 <sup>e</sup> ré-			

giment de cavalerie ci-devant de la reine .....	1,534	l.	2	s.	5	d.
Melin, entrepreneur des travaux militaires à Marseille .....	307		2		9	
Salavy de Ferrières, fourbisseur .....	160,699		13		8	
Belonde, commissaire des guerres .....	1,057		17		6	
Damestoy, fourbisseur.	98		10		»	
Raguet, constructions militaires .....	731		9		»	
Champgarnier, bois et lumière .....	1,484		2		3	
Jean-Louis Piheu, bois et lumière .....	4,234		18		5	
Reignier-d'Arraincourt, entrepreneur des fortifications de Metz .....	5,020		9		9	
Fagis, bois et lumière.	1,000		»		»	
<hr/>						
14 parties prenantes.						
Total .....	192,485	l.	7	s.	2	d.

3<sup>e</sup> Domaines et féodalité.*Dîme inféodée.*

Jean-Baptiste-Calixte Brachet, pour remboursement des dîmes inféodées de Saint-Boury, Beurisol, Lée et Lignièrès... 94,350 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1791, sauf les droits dudit Brachet à un supplément d'indemnité, par la réduction d'un centième au lieu d'un vingtième sur la valeur des dites dîmes, pour les charges éventuelles de portions congrues, dans le cas où il produirait : 1<sup>o</sup> un rapport en bonne forme d'experts, établissant la valeur des dîmes ecclésiastiques ; 2<sup>o</sup> le certificat de la municipalité, sur le nombre des fonctionnaires publics ; le tout revêtu des avis des corps administratifs, et à la charge par lui de justifier de sa propriété.

*Droits féodaux.*

Les héritiers ou ayants-cause de Pierre Falempin, pour finance de l'engagement du droit de minage ou mesurage de la ville de Boulogne-sur-Mer .....

6,000 » »

Avec les intérêts, à compter du jour de la publication des lettres patentes intervenues sur le décret du 4 août 1789, en rapportant un certificat dûment en forme des

officiers municipaux de Boulogne-sur-Mer, qui atteste et fixe le jour de ladite publication, et de la cessation de la perception dudit droit de minage ; les expéditions en bonne forme des titres mentionnés au rapport du commissaire du roi, directeur général de la liquidation ; et en justifiant du paiement des 2 dernières années d'arrérages de la rente de 960 livres, dont ledit engagé était chargé envers le domaine.

*Greffes domaniaux.*

Augustin-Louis Ségoing d'Angis, pour remboursement des finances de l'engagement des greffes civils et criminels, et droits y réunis, à Boulogne-sur-Mer .....

72,065 l. 9 s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1790, et en rapportant, par ledit Ségoing, tous les titres et pièces visés dans les arrêts du conseil des 17 mars 1778 et 24 février 1784, et notamment les différents contrats d'engagements et les quittances de finance, dûment déchargés des registres du contrôle général.

De Pons de Mauroy, Mathès, Bunel, Quillebeuf, Ferrey, et les héritiers d'Aiménil, pour remboursement des offices de greffiers, anciens, alternatifs et triennaux civils et criminels du bailliage et siège présidial de Rouen, et autres offices y réunis.

214,565 10 »

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1790, en rapportant, par lesdites parties prenantes, tous les titres et pièces mentionnés au rapport du commissaire du roi, directeur général de la liquidation, et en justifiant de leurs droits, possessions et jouissance, par un temps suffisant aux termes des décrets.

Antoine Barret, François Boussac, et la ci-devant communauté des procureurs de Moulins pour remboursement de la finance principale et accessoire de l'engagement des places de clercs des greffes civils et cri-

minels, et des sénéchaussées de Bourbonnais et siège présidial de Moulins, et autres droits y réunis.....

71,218 l. » s. » d.

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1790, en rapportant, par le sieur Boussac et la ci-devant communauté des procureurs de Moulins, une déclaration semblable à celle fournie par le sieur Barret, en faisant décharger leur quittance de finance et de remboursement ci-dessus décrétés, sur les registres du contrôle général, et en justifiant, chacun en droit soi, de leurs droits et d'une possession quarantenaire, tant par eux que par leurs auteurs et cessionnaires.

François Allain, engagiste et dernier possesseur des greffes de l'élection, traites-foraines et impositions d'Angers, et autres droits y réunis...

40,346 11 3

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1790, à la charge de rapporter les titres et pièces mentionnés au rapport du commissaire du roi, directeur général de la liquidation, et en rapportant notamment un certificat de l'emploi des gages, augmentations de gages et taxations, dont le capital est ci-dessus décrété sur les états de la dette publique, pour constater qu'il n'a pas cessé d'en jouir; 2<sup>o</sup> un autre certificat de radiation et rejet desdits gages, augmentations de gages, et taxations desdits états de la dette publique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier dernier; et les contrats et titres de propriété, et en justifiant de leurs droits, possession et jouissance, par un temps suffisant aux termes des décrets.

Charles-Louis Gaillemet, engagiste et dernier possesseur des greffes de la vicomté de Carenton, et autres droits y réunis.

14,437 10 7

Avec les intérêts, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1790: 1<sup>o</sup> en faisant enregistrer, sur les registres du contrôle général, et décharger sur-le-champ, pour la susdite somme de 14,437 l. 10 s., la copie collationnée par les notaires de Paris, de la quit-

tance de finance de 180,000 livres, du 2 mars 1617, et certifier en outre, sur ladite copie collationnée, la non-existence de l'ancien enregistrement du 10 mars 1617, dont elle contient la mention; 2<sup>o</sup> en faisant faire mention du remboursement de ladite somme de 14,437 l. 10 s., par les notaires dépositaires des minutes des 2 partages; 3<sup>o</sup> en faisant décharger des registres du contrôle général, tant les anciennes quittances de finances, antérieures à celles susdites du 2 mars 1617; avec pareille mention, s'il y a lieu, que toutes celles ci-dessus énoncées et décrétées, et en justifiant de ses droits et d'une possession de 40 années, tant par lui que par ses auteurs.

Sur la demande de Remont-d'Arzilmont, tendant à ce que l'Assemblée nationale rectifie le décret du 27 mars 1791, qui a liquidé à la somme de 20,000 livres les finances de son engagement, et ne lui a alloué les intérêts que du 17 février, jour de l'enregistrement à la direction générale, de ses titres qu'il avait précédemment déposés, dès le 14 mai 1790, au comité de liquidation, ainsi que les registres de ce comité et l'inventaire même de la direction générale, en font foi: en conséquence, que ses intérêts lui soient alloués dudit jour 14 mai 1790.

L'Assemblée nationale, en rectifiant le décret du 27 mars 1791, décrète que ledit Remont sera payé des intérêts de ladite somme de 20,000 livres, à compter du jour de la publication des lettres patentes intervenues sur le décret du 4 août 1789, jusqu'au 17 février dernier, en rapportant par lui un certificat, dûment en forme, des officiers municipaux de la ville de Valenciennes, qui atteste et fixe l'époque de cette publication, et de la cessation de la perception du droit dont le remboursement a été décrété.

8 parties prenantes. Total. 441,764 l. 12 s. » d.

## 4° Créances sur le ci-devant clergé.

*Rentes viagères.*

L'Assemblée nationale déclare créanciers légitimes de la nation les personnes ci-après nommées; en conséquence, décrète qu'elles seront payées ainsi qu'il suit :

Marie-Catherine Dumont, fille majeure, et Marie-Fleury Dumont, sa sœur, veuve de Gaspard du Puits, de la rente viagère de 150 livres, sans retenue; en conséquence, décrète qu'il leur sera délivré une reconnaissance de liquidation, valant contrat, pour valoir au profit de ladite Dumont, et, après sa mort, de ladite veuve du Puits, sa sœur : ladite rente provenant de la somme de 1,600 livres, que le procureur général de l'abbaye de Sainte-Geneviève a déclaré avoir reçue.

*Dettes constituées.*

Boyel-Dieu et Anne Viel, son épouse, de 240 livres, au principal, à 4 0/0, de 6,000 livres par eux prêtées à la congrégation de Sainte-Geneviève, le 1<sup>er</sup> janvier 1791; en conséquence, décrète qu'il leur sera délivré une reconnaissance de liquidation, valant titre nouveau de ladite rente de 240 livres, non sujette aux retenues.

Marc-François-Bertrand de Lassus de Vattier, ci-devant conseiller au parlement de Toulouse, de la rente de 1,025 livres, au principal de 20,500 livres, par lui prêtées au ci-devant chapitre de Saint-Bertrand de Comminge; en conséquence, décrète qu'il lui sera délivré une reconnaissance de liquidation, valant contrat, de ladite rente de 1,025 livres, sujette aux retenues antérieures par la loi, payable au 13 mars de chaque année.

L'hôpital de la ville de Fréjus, de la rente perpétuelle de 200 livres, consentie par le ci-devant évêque de Fréjus, au profit dudit hôpital, laquelle rente sera payée entre les mains des administrateurs dudit hôpital, pour les années 1790 et 1791, par le receveur du district de Fréjus, en vertu d'une ordonnance du directoire du département, sur l'avis de celui du district, et pour les années suivantes, dues par l'Etat, ou par les receveurs du district de Fréjus, en se conformant à ce qui est prescrit par les décrets concernant les rentes dues par les ci-devant corps du clergé et les pays d'Etats.

*Dettes exigibles.*

Coranson, marchand de vin à Paris, la somme de 1,755 livres, pour fourniture de vins par lui faite aux ci-devant religieux capucins du Marais, à Paris, ci..... 1,755 l. » s. » d.

A l'égard des frais par lui réclamés, et montant à 31 livres 10 sous, l'Assemblée nationale déclare qu'ils ne sont point à la charge de la nation.

Jean Després, marchand de vin à Paris, la somme de 9,192 livres 10 sous, montant des fournitures par lui faites au prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, avec les

intérêts, à compter du premier janvier 1791, déduction faite, sur lesdits intérêts, de l'imposition du cinquième, ci.....

9,192 l. » s. » d.

Saudré, marchand de vin à Paris, la somme de 3,083 livres, pour restant des fournitures par lui faites au couvent de Port-Royal à Paris, avec les intérêts, à compter du premier janvier 1791, ci.....

3,083 » »

Manoury le jeune, libraire à Caen, la somme de 2,550 livres par lui prêtées aux ci-devant prieur et religieux de l'abbaye de Bonnaigues, ordre de Cîteaux, avec les intérêts seulement du 30 avril 1791, à la charge par lui d'affirmer la sincérité de sa créance, et qu'elle n'a été payée ni en tout ni en partie, et ce par acte devant le tribunal ou district de son domicile dont il justifiera, ci.....

2,550 » »

Quant à la demande faite par Cabanel, curé de la paroisse de Saint-Nazaire de Béziers, de la somme de 2,104 livres 13 sous, pour réparations faites à la chapelle paroissiale dudit Béziers, l'Assemblée nationale déclare que cette somme n'est point à la charge de la nation, mais que lesdites réparations doivent être acquittées par ceux qui les ont ordonnées.

9 parties prenantes.

Total.....

16,580 l. » s. » d.

## 5° Jurandes et maîtrises.

*Indemnités ou remboursements dus aux maîtres ci-après nommés.*

Demoiselle Montgermont, mercière.....	886 l.	7 s.	9 d.
Renard Saint-Mahelin, mercière.....	854	8	10
Delcourt, mercier.....	144	2	6
Le même, tailleur....	57	4	3
Delaunay, mercier....	432	12	10
Morel, drapier.....	923	1	2
Feuilli, femme Morel, ferrailleuse.....	112	13	9
Mores, gantier.....	349	8	4
Gachant, mercier....	250	»	»
Chaillot, femme Pradeaux, mercière.....	454	17	3
Honoré, mercier.....	557	19	3
Le Clerc, mercier....	887	3	1
Lucas, mercier.....	520	»	»

Brodart, mercier.....	903	l.	15	s.	»	d.	Chapon, chandelier...	253	l.	18	s.	6	d.
Flament, mercier.....	560		16		8		Honnegux, coffretier...	296		19		5	
Baigne, mercier.....	916		9		2		Tranchard, coiffeur...	175		17		11	
Jambe, femme d'Amour,							Fontenay, coiffeur....	206		18		4	
mercière.....	947		»		»		Héloir, coiffeur.....	141		5		»	
Mareilly, mercier.....	848		»		»		Plantier, coiffeur.....	167		10		»	
Ménage, mercier.....	910		15		4		Margueritte, coiffeur..	181		16		3	
Fanis, mercier.....	915		13		11		Jus, coiffeur.....	149		4		7	
Varnet, mercier.....	835		19		6		Martains, coiffeur.....	216		12		»	
Berson, mercier.....	802		4		6		Gérard, coiffeur.....	163		3		4	
De Lesseux, mercier..	806		7		10		Morée, coiffeur.....	206		18		4	
Brousse, mercier.....	492		1		8		Dextré, coiffeur.....	155		13		4	
Perrault, mercier.....	502		18		4		Meot, coiffeur.....	188		15		»	
Cossigniez, tailleur...	351		7		3		Chabert, cordonnier...	190		14		8	
Ravault, femme Pin-							Benoumont, cordon-						
gon, tailleur.....	71		16		10		nier.....	107		3		»	
Boez, mercier.....	468		17		10		Jeanon, cordonnier...	124		1		»	
Vandernasse, tailleur..	381		17		10		Hardy, cordonnier....	141		10		10	
Caseaux, mercier.....	176		13		4		Ribaux, cordonnier...	111		13		4	
Pingon, mercier.....	349		9		6		Veyarde, cordonnier..	186		3		8	
Sinet, mercier.....	211		7		10		Riché, cordonnier....	112		16		2	
Demoiselle du Colom-							Pommeret, cordonnier.	29		9		4	
bier, marchande de mo-							Jeanfous, cordonnier..	166		10		»	
des.....	138		18		4		Calmaud, cordonnier..	103		5		10	
Demoiselle Bornand,							Chezet, cordonnier....	107		10		10	
marchande de modes...	395		18		9		Fournier, brodeur.....	335		13		4	
Demoiselle Mabèle, mar-							Piron, maçon.....	713		13		4	
chande de modes.....	171		5		10		Saget, maçon.....	760		11		2	
Carpentier, femme Li-							Bourg, maçon.....	355		11		2	
gny, marchande de mo-							Taravallier, maçon....	92		5		7	
des.....	147		15		10		Le Comte, menuisier..	452		14		9	
Dubuc, fondeur.....	171		13		4		Harcher, menuisier...	439		7		6	
Dhalut, fondeur.....	172		12		3		Le Creux, menuisier..	216		6		4	
Chauvaut, femme Ar-							Rousseau, menuisier..	279		11		8	
binet, mercière.....	836		10		7		Memet, menuisier.....	452		5		1	
Le Sœur, fondeur.....	191		11		8		Pioche, menuisier.....	462		12		9	
C lonné, fondeur.....	218		10		»		Gauché, menuisier....	216		18		2	
Veret, fondeur.....	173		1		2		Genet, menuisier.....	456		5		8	
Odinot, fondeur.....	186		11		8		Virrig, menuisier.....	135		9		9	
Carle, fondeur.....	380		13		4		Carette, menuisier....	423		5		3	
Baudry, fondeur.....	380		10		7		Sudant, menuisier....	286		3		7	
Villain, fondeur.....	221		1		2		Ribert, menuisier....	263		17		10	
Bordeaux, fondeur....	341		18		11		Dubut, menuisier.....	399		17		2	
Hoguet, fondeur.....	189		6		2		Demoiselle Barbodien-						
Fleury, fondeur.....	231		16		2		ne.....	125		»		»	
Passé, fondeur.....	372		1		8		Le Fuelle, menuisier..	220		3		5	
Billiète, fruitier.....	361		18		4		Cardin, menuisier....	438		3		10	
Bouchain, fruitier....	351		4		6		Hattoy, menuisier....	286		19		7	
Mony, fruitier.....	185		18		4		Joubert, menuisier....	435		3		5	
Fournier, fruitier....	215		18		4		Tourillon, menuisier..	216		6		4	
Boulangier, fruitier...	357		9		6		Seigneur, menuisier..	160		8		7	
Guendam, veuve No-							Jovenet, menuisier....	263		18		1	
blet, fruitier.....	370		7		10		Allier, menuisier.....	360		6		3	
Hennette, fruitier....	362		13		4		Le Roux, menuisier...	443		13		»	
Fazon, gantier.....	171		17		3		Naudin, menuisier....	432		13		5	
Potier, gantier.....	377		14		6		Pivot, menuisier.....	224		15		1	
Villeneuve, veuve Le							Fremiot, menuisier...	451		15		5	
Maire, gantière.....	360		4		6		Baillet, menuisier....	264		3		4	
Marchand, femme Mo-							Poisreville, menuisier.	448		6		8	
rin, gantière.....	360		16		2		Antoine, menuisier...	251		14		8	
Vabois, gantière.....	203		17		10		Bernard fils, épicier...	92		5		1	
Bragon, gantière.....	172		15		»		Guyot, épicier.....	424		2		2	
Mottet, gantière.....	376		6		2		Chevalier, épicier....	457		1		1	
Sergent, imprimeur en							Le même, chandelier..	355		2		1	
taille-douce.....	34		12		3		De Lanoue, traiteur...	484		1		8	
Le Sueur, arquebusier.	76		18		1		Le même, épicier.....	761		7		9	
Marquis, boucher.....	751		2		2		Le même, chandelier..	449		6		2	
Citron, boucher.....	711		4		6		Cadot, épicier.....	713		9		11	
Chaussegros, boulan-							Millier, épicier.....	92		5		11	
ger.....	268		10		10		Fresneau, épicier.....	95		10		3	
Hervet, charcutier....	464		12		6		Toultet, épicier.....	461		15		6	
Lautour, charcutier...	514		»		10		Dujat, épicier.....	701		2		2	
Beltez, charcutier....	461		16		8		De Croix, bonnetier...	620		9		2	
Philipon, chandelier..	57		1		2		Grassière, bonnetier...	342		11		8	

Hudiconet, bonnetier.	285	l.	7	s.	6	d.	Savoie, menuisier....	289	l.	19	s.	4	d.
Guibal, bonnetier....	324		9		8		Oudard, peintre.....	452		7		11	
Favre, bonnetier.....	313		16		8		Larcher, peintre.....	475		»		»	
Louvier, bonnetier....	259		4		2		Boursier, peintre.....	427		6		7	
Demoiselle Doisy, bon-							Cavelez, peintre.....	276		7		1	
netier.....	642		2		6		Cordier, peintre.....	427		6		7	
Milentz, bonnetier....	589		5		10		Robert, relieur.....	288		14		2	
Lenteigne, marchand							Demoiselle Hulot, pein-						
de vin.....	184		11		10		tre.....	263		3		11	
François, marchand de							Fétil, papetier-relieur.	368		17		1	
vin.....	184		11		10		Bottier, papetier-re-						
Mareuge, marchand de							lieur.....	160		12		10	
vin.....	144		4		2		Meyer, sellier.....	738		12		13	
La Fontaine, marchand							Courteille, sellier....	735		9		»	
de vin.....	617		17		6		Changiron, sellier....	115		7		2	
Binot, marchand de vin	259		11		8		Chanas, serrurier....	403		2		3	
Marignac, marchand de							Chéry, serrurier.....	457		2		3	
vin.....	294		14		2		Richard, serrurier....	151		17		2	
Brant, marchand de vin	187		3		5		Bouchet, serrurier....	451		11		2	
André, marchand de vin	345		3		4		Meyer, serrurier.....	435		10		»	
Chrétien, marchand de							Geffroy, serrurier....	665		5		7	
vin.....	270		1		8		Heuzet, serrurier....	380		11		2	
Ogé, tailleur.....	350		8		4		Rasp, serrurier.....	734		12		2	
Noël, tailleur.....	183		»		6		Evrard, serrurier....	763		»		»	
David, tailleur.....	228		6		8		Ruray, tailleur.....	208		3		4	
Vestante, tailleur....	173		»		6		Renault, tailleur.....	371		17		2	
Dubois, horloger....	125		»		»		Le Sarte, tailleur....	352		15		6	
Dadin, horloger.....	430		9		10		Baty, tailleur.....	391		12		2	
Burduand, limonadier	477		7		6		Remy, tailleur.....	366		14		5	
Poste, femme Girot,							Demoiselle Brière, tail-						
marchande de bière et							leurse.....	389		15		»	
cidre.....	163		12		4		Huguemin, cordonnier.	96		15		4	
Lavocat, limonadier..	343		4		2		Evrard, cordonnier....	86		18		11	
Dorison, marchand de							Gaudard, cordonnier..	89		7		»	
bière et cidre.....	125		17		4		Nétra, cordonnier....	179		10		»	
Mignard, limonadier..	427		5		8		Doutiers, cordonnier..	183		14		6	
Pérignon, limonadier.	325		18		4		Fabreque, cordonnier..	150		4		2	
Géant, limonadier....	547		5		10		Marchand, cordonnier.	95		9		»	
Le Buf, veuve Liques,							Piat, cordonnier.....	113		6		5	
marchande de bière et							Menet, couturière....	70		15		7	
cidre.....	124		1		2		Robin, femme Gervai-						
Le Gay, limonadier...	85		12		3		saux, couturière.....	67		18		8	
Dupuis, limonadier...	518		10				Trouillet, femme Grim-						
Dardelin, limonadier..	270		3		4		prelle.....	44		5		11	
Bizet, vinaigrier.....	85		10				Viriot, femme Chapelle.	66		12		6	
Gaflet, limonadier....	536		3		7		Lefèvre, femme Sayer,						
Boulnois, limonadier..	448		»		»		couturière.....	72		»		10	
Cartheret, limonadier.	519		»		»		Durand, couturière....	72		16		10	
Mouléon, femme Bous-							Hardouin, femme Loui-						
sin, marchande de bière							sot, couturière.....	66		18		9	
et cidre.....	59		14		8		Buterne, couturière...	70		13		6	
Levasseur, limonadier	270		12				Stuvenard, couturière.	72		8		»	
De Moras, marchand de							Pandélet, couturière...	71		11		1	
bière et cidre.....	114		16		10		Pusel, couturière.....	62		16		7	
Martin, limonadier....	471		»		10		Jourdain, couturière...	69		8		1	
Boursier, limonadier..	259		10		»		Vuilhorgue.....	21		16		1	
Horant, limonadier....	322		2		6		D'Introux, femme Vi-						
Faire, limonadier.....	476		19		2		vien.....	62		10		7	
De La Noche, limonadier	258		5		»		Fouque.....	48		11		4	
Gaillard, marchand de							Courcelles, femme Bau-						
bière et cidre.....	160		14		2		dry.....	70		6		1	
Moret, limonadier.....	302		1		8		Molieux-Charmoirie...	65		9		10	
Jubert, lingère.....	57		3		11		Rusneaux, couturière..	58		2		8	
Le Maire, veuve Fres-							Dozé, ferrailleur.....	57		2		7	
sart, lingère.....	57		3		11		Nayer, ferrailleur....	50		14		2	
Sablé, maçon.....	782		16		8		Bizel, ferrailleur.....	51		10		6	
Vergnaux, maçon....	91		6		11		Ligerot, ferrailleur...	54		19		10	
Fargenoux, maçon....	118		1		»		Le Gendre, ferrailleur.	50		8		2	
Veugny, maçon.....	702		4		6		Le Moine, ferrailleur...	19		4		8	
Périnet, menuisier....	414		11		8		Descouys, ferrailleur..	57		2		3	
Périnet fils, menuisier	160		8		5		Remy, ferrailleur.....	57		2		1	
Bas, menuisier.....	450		12		6		Roger, tailleur.....	360		3		10	
Houart, menuisier....	462		10		8		Goyer, tailleur.....	172		1		1	
Renard, menuisier....	425		19		6		Fomart, tailleur.....	362		13		4	

Benoît, tailleur.....	340	14	s.	3	d.
Ducrey, tailleur.....	193	10	»	»	»
Galien, tailleur.....	193	18	»	4	»
Treit, tailleur.....	371	12	»	9	»
Mameau, tailleur.....	374	13	»	10	»
Ovière de La Forêt...	368	17	»	9	»
Rodier.....	271	12	»	9	»
Canivet, femme Drouin.	383	10	»	6	»
Charpentier, tailleur...	100	»	»	»	»
Barrois, tailleur.....	388	6	»	1	»
Chevreuil, tailleur....	57	6	»	10	»
Thomas, tailleur.....	173	1	»	1	»
Demoiselle Le Duc....	349	15	»	2	»
Le Verdier, tailleur...	186	12	»	2	»
Delastre, tailleur.....	391	1	»	8	»
Berlèse, tailleur.....	371	2	»	2	»
Eultin, tailleur.....	216	19	»	5	»
David, tailleur.....	361	2	»	9	»
Papin, veuve Turpin..	135	5	»	»	»
La Pôtre, tailleur.....	176	17	»	2	»
De Boosère, tailleur...	57	4	»	3	»
Drumigny, tailleur....	211	11	»	1	»
Cabos, tailleur.....	363	6	»	1	»
Dutrée, tailleur.....	351	11	»	1	»
Pronaine, tailleur.....	384	10	»	6	»
Houplon, tailleur.....	175	1	»	1	»
Pinelle, tailleur.....	199	13	»	4	»
Seguin, tailleur.....	378	5	»	»	»
Menchez, tailleur....	381	12	»	2	»
Guackels, tailleur....	173	1	»	1	»
Delesty, chaudronnier.	144	15	»	»	»
Moreau, chaudronnier.	62	9	»	»	»
Delche, chaudronnier..	318	»	»	»	»
Tournefort, chaudron-					
nier.....	149	17	»	11	»
Colas, chaudronnier...	134	3	»	4	»
Duval aîné, chaudron-					
nier.....	57	11	»	3	»
Charbonnier, chaudron-					
nier.....	303	14	»	7	»
Estival, chaudronnier.	91	15	»	»	»
Daval, chaudronnier...	181	3	»	4	»
Geneste, chaudronnier.	136	5	»	»	»
Doucet, chaudronnier.	217	10	»	»	»
Lainé, femme Duhan,					
chaudronnier.....	185	9	»	7	»
Doucet, chaudronnier.	56	19	»	6	»
Sabbatier, chaudron-					
nier.....	165	18	»	4	»
Sappey, chaudronnier.	292	10	»	10	»
Raoux, chaudronnier.	309	12	»	1	»
Calmond, chaudron-					
nier.....	317	3	»	2	»
Coltel, chaudronnier..	160	7	»	1	»
Saudeau, chaudron-					
nier.....	297	6	»	8	»
Menou, gantier.....	332	16	»	8	»
Chapon, femme Joulin,					
gantière.....	340	13	»	4	»
Rollot, tailleur.....	57	3	»	4	»

## ROUEN.

Demoiselle Joly, tail-  
leuse-fripière..... 180 6 3

## TOURS.

Billardeau, cordonnier. 68 1 3

## LE MANS.

Orry, cordonnier..... 46 7 4  
Gauthier, cordonnier.. 48 7 6

Chevalier, cordonnier.	49	1.	2	s.	6	d.
Chéveron, cordonnier.	72	7	»	1	»	»
Beauger, cordonnier..	58	7	»	3	»	»
Houdin, cordonnier...	58	13	»	11	»	»
Duchène, cordonnier..	29	12	»	8	»	»
Allain, cordonnier....	67	12	»	9	»	»
Roulé, cordonnier.....	71	3	»	6	»	»
Hérissou, cordonnier..	59	13	»	7	»	»
Hervé, cordonnier....	48	12	»	4	»	»
Gauthier, cordonnier..	56	16	»	8	»	»
Barbier, cordonnier...	73	6	»	11	»	»
Hurel, cordonnier....	45	9	»	7	»	»
Painpazé, cordonnier..	53	»	»	10	»	»
Cornillau, cordonnier.	66	5	»	2	»	»
Touchard, cordonnier.	62	3	»	4	»	»
Déduy, cordonnier....	61	18	»	5	»	»
Graffain, cordonnier...	71	17	»	11	»	»
Morin, cordonnier....	31	6	»	3	»	»
Bignon, cordonnier...	15	6	»	4	»	»
Pavillon, cordonnier..	51	14	»	5	»	»
Saunay, cordonnier...	68	3	»	11	»	»
Duchâteau, cordonnier.	59	13	»	1	»	»
Heurtebize, cordon-						
nier.....	11	6	»	6	»	»
Langelier, cordonnier.	45	4	»	»	»	»
Le Boucher, cordon-						
nier.....	58	4	»	2	»	»
349 parties prenantes						
Total.....	99,030	1.	4	s.	6	d.

## 6° Remboursement de charges et emplois militaires.

La Mark, pour indemnité comme propriétaire du régiment de ce nom, lors de la dernière organisation de l'armée.. 243,200 l. » s. » d.

1 partie prenante. Total. 243,200 l. » s. » d.

A l'égard de la demande du sieur du Pas de Valney, ancien consul à Boston, tendant à obtenir une somme de 87,790 livres, pour indemnité des dépenses extraordinaires et des dépenses par lui faites à l'occasion de sa commission;

L'Assemblée nationale décrète qu'il n'y a pas lieu à débiter.

A la charge par les unes et les autres des parties ci-dessus nommées de se conformer, chacune en droit soi, aux lois de l'État, pour obtenir leur reconnaissance de liquidation définitive, et recevoir leur remboursement à la caisse de l'extraordinaire.

Total général..... 1,317,053 l. 9 s. d.

(Ce décret est adopté.)

**M. Dupont (de Bigorre)**, au nom du comité des finances, expose à l'Assemblée qu'une compagnie anglaise réclame une somme de 316,880 l. 16 s. 4 d., pour des subsistances fournies à la municipalité de Dieppe, dans le courant de l'année 1789; il observe qu'il ne s'agit que d'en faire l'avance pour la commune de cette ville et propose, en conséquence, le projet de décret suivant :

« L'Assemblée nationale décrète :

Art. 1<sup>er</sup>.

« La caisse de l'extraordinaire avancera provisoirement, et paiera en l'acquit de la ville de Dieppe, la somme de 316,880 l. 16 s. 4 d. à